|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ASA 17/8659/2024 – Chine - 18 octobre 2024 | | |
| URGENT ACTION |  | UA 090/24 |
| Une journaliste qui a enquêté sur le COVID-19 est de nouveau détenue | | |
| CHINE | | |

Zhang Zhan est actuellement détenue au centre de détention du nouveau district de Pudong, à Shanghai, pour «avoir cherché à provoquer des conflits et troublé l’ordre public». Elle est prise pour cible parce qu’elle n’a cessé de défendre les droits humains à la suite de sa libération le 13 mai 2024. Sa famille est également confrontée à des mesures d’intimidation et à des menaces de la part des autorités, alors que l’avocat que sa famille souhaitait désigner a été retenu pendant plusieurs heures par la police.

Zhang Zhan est une journaliste citoyenne chinoise incarcérée pour avoir couvert les premiers jours de la pandémie de COVID-19 à Wuhan.

Ancienne avocate, elle s’est rendue à Wuhan en février 2020 pour couvrir sur le terrain ce qui s’y passait. Elle a publié sur les réseaux sociaux des informations dénonçant l’arrestation par des représentants du gouvernement de journalistes indépendants et le harcèlement des familles de patient·e·s atteints du COVID-19.

Elle a « disparu » à Wuhan en mai 2020. Il est apparu par la suite qu’elle avait été arrêtée par les autorités chinoises et détenue à Shanghai, où elle a été reconnue coupable d’«avoir cherché à provoquer des conflits et troublé l’ordre public» à l’issue d’une parodie de procès. Pendant sa détention, elle a observé une grève de la faim partielle pour protester contre son verdict de culpabilité. Cela a gravement affecté sa santé, ce qui lui a valu de multiples hospitalisations. Selon un avocat qui s’est entretenu avec sa famille, en juillet 2023, elle a de nouveau été admise à la clinique de la prison, avec des conséquences inquiétantes sur sa santé à long terme et ne pesant plus que 37 kilos, soit la moitié de son poids avant sa privation de liberté.

Le 13 mai 2024, après avoir purgé sa peine de quatre ans d’emprisonnement, Zhang Zhan a été libérée. Toutefois, depuis lors, elle est soumise à une surveillance stricte et à un harcèlement continu des autorités. Zhang Zhan s’est dite préoccupée par le fait que ses publications en ligne étaient surveillées.

Fin août, elle se serait rendue de Shanghai à la province du Gansu, dans le nord-ouest de la Chine, pour témoigner sa solidarité à d’autres défenseur·e·s des droits humains. Peu après, lors d’une visite dans sa ville natale de Shaanxi, elle est soudain devenue injoignable. Par la suite, elle aurait été placée en garde à vue par la police de Shanghai, à plus de 1 000 kilomètres de sa dernière localisation connue. Depuis lors, Zhang Zhan est détenue par les autorités chinoises, selon la société civile pour «avoir cherché à provoquer des conflits et troublé l’ordre public», et est actuellement incarcérée au centre de détention de Pudong, à Shanghai. Elle est détenue depuis plus d’un mois.

Zhang Zhan est incarcérée uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté d’expression. Son cas a été présenté dans le cadre de la campagne Écrire pour les droits 2021 d’Amnesty International.

Depuis l’épidémie de COVID-19 qui s’est déclarée à Wuhan, la répression de la liberté d'expression en Chine n'a cessé de s'aggraver. Amnesty International a recensé de nombreux cas de journalistes indépendants et de militant·e·s condamnés pour avoir fait des reportages sur la vérité de cette pandémie, Zhang Zhan illustrant parfaitement cette politique. Ces mesures répressives se sont intensifiées après le mouvement des «feuilles blanches», et l’étau s’est resserré autour de la société civile. Les défenseur·e·s des droits humains, notamment les manifestantes, les journalistes indépendants, les avocat·e·s spécialisés dans les droits humains et les universitaires, risquent de se voir infliger de lourdes peines sur la base de diverses accusations en lien avec la «mise en danger de la sécurité nationale».

Même après avoir purgé l’intégralité de leur peine, ils jouissent d’une liberté restreinte, sont victimes, ainsi que leurs familles, de mesures de harcèlement et sont privés de leurs droits. Nous avons recensé plusieurs cas de défenseur·e·s des droits humains qui, bien que libérés, ne jouissent toujours pas d’une liberté totale. C’est le cas de Jiang Tianyong, avocat spécialisé dans les droits humains, détenu sous le régime de la résidence surveillée après sa libération et qui n’a pas pu retrouver sa famille depuis plus de 11 ans. Wang Quanzhang, lui aussi avocat spécialiste des droits humains, continue d’être en butte à des expulsions forcées et de faire l'objet de menaces au sujet de l'éducation de ses enfants, même après sa libération.

PASSEZ À L’ACTION

* Envoyez un appel courtois en utilisant vos propres mots ou en vous inspirant du **modèle de lettre** à la **page 2**.
* Merci d'agir dans les plus brefs délais, avant le **28 février** 2025.
* Langue(s) préférée(s): **anglais, chinois**. Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.
* **INFO ENVOIS PAR POSTE**: L’envoi de lettres est possible dans presque tous les pays. Veuillez vous renseigner auprès de la Poste si des lettres sont actuellement envoyées   
  au pays de destination. Faute de quoi, envoyez-la par e-mail, fax ou les médias sociaux (si disponibles) et/ou via l'ambassade avec la demande de transmission. Merci beaucoup !

|  |  |
| --- | --- |
| APPELS À | COPIES À |
| Directeur du bureau de la sécurité publique  du district de Pudong de la municipalité de Shanghai  Director Ma Xuebo Pudong Branch of the Shanghai Public Security Bureau 655 Dingxiang Road Pudong, Shanghai 200120 République populaire de Chine / People’s Republic of China | Ambassade de la République Populaire de Chine Kalcheggweg 10 3006 Berne  Fax: 031 351 45 73 E-mail: [dashmishu@hotmail.com](mailto:dashmishu@hotmail.com) |
| ⭢ Guide **réseaux sociaux** et **cibles supplémentaires** voir sur : [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch) 🔍**UA 090/24** | |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Director Ma Xuebo  
Pudong Branch of the Shanghai Public Security Bureau  
655 Dingxiang Road  
Pudong, Shanghai 200120  
People’s Republic of China

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Directeur,

**Je vous écris afin de vous faire part de ma profonde inquiétude pour la journaliste citoyenne Zhang Zhan (张展), qui se trouve actuellement au Centre de détention du nouveau district de Pudong pour «avoir cherché à provoquer des conflits et troublé l’ordre public» (寻衅滋事罪). Ces accusations sont infondées : Zhang Zhan n’a fait qu’exercer son droit à la liberté d’expression et défendre les droits d’autrui.**

Sa famille s’est efforcée en vain de lui trouver un avocat. Après avoir rencontré sa famille, l’avocat spécialiste des droits humains Fan Biaowen a été emmené par la police de Shanghai et placé en garde à vue pendant près de huit heures avant d’être relâché. En outre, la famille de Zhang Zhan est la cible de mesures d'intimidation et de menaces de la part des autorités, dans le but de les empêcher de révéler des détails sur cette affaire à la communauté internationale.

Un tel traitement est très inquiétant, puisqu’il intervient quelques mois seulement après sa libération, le 13 mai 2024, au terme de sa condamnation inique à une peine de quatre ans de prison.

Fin août, elle aurait été placée en garde à vue par la police de Shanghai, à plus de 1’000 kilomètres de la province du Gansu, située dans le nord-ouest de la Chine. Auparavant, elle avait régulièrement été convoquée pour interrogatoire par la police à Shanghai, certains de ces interrogatoires durant plus de 10 heures.

Au 8 octobre, Zhang Zhan était détenue depuis plus de 37 jours. En vertu du Code de procédure pénale chinois, les autorités peuvent détenir une personne pendant 37 jours maximum, après quoi elles doivent l’arrêter officiellement, invoquer un autre article du Code ou la libérer. L’absence d’informations supplémentaires de la part des forces de l'ordre ou des autorités judiciaires suscite de vives préoccupations quant à la légalité de sa situation et aux risques auxquels elle est exposée en détention, notamment de torture ou de traitement cruel, inhumain ou dégradant.

**Par conséquent, je vous appelle à:**

* **libérer Zhang Zhan immédiatement et sans condition;**
* **veiller à ce que, dans l'attente de sa libération, elle puisse avoir des contacts réguliers et sans restriction avec sa famille et ne soit pas soumise à des actes de torture ni à d’autres mauvais traitements;**
* **veiller à ce que Zhang Zhan puisse avoir des contacts réguliers et sans restriction avec les avocats de son choix ou désignés par sa famille, et à ce que ces avocats puissent exercer leurs droits de la défendre de manière efficace;**
* **cesser de harceler et de menacer sa famille et les défenseur·e·s des droits humains qui lui apportent leur soutien.**

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Botschaft der Volksrepublik China, Kalcheggweg 10, 3006 Bern

Fax: 031 351 45 73, E-Mail: dashmishu@hotmail.com